



## Associé minoritaire malhonnête

Par **laurette31**, le **11/05/2011** à **22:24**

Je détiens 98% des parts d'une SNC. Avec ses 2%, mon associé fait passer ses factures de téléphone, portable, assurance habitation, responsabilité civile, entretien de la voiture, mutuelle, des indemnités kilométriques inconsidérées viennent injustement créditer son compte d'associé, etc. Je n'en peux plus de celui-là.

De plus, je me suis rendue compte que des valeurs destinées à la vente disparaissaient. Que dois-je faire ? Faire constater cela par un huissier ? C'est ce à quoi je pense en premier lieu car je voudrais que quelqu'un d'autre (que moi) constate ce qui se passe. Pouvez-vous m'éclairer et me dire de quelle façon je dois agir afin de stopper net tout cela et en plus me protéger de cet énergumène sans scrupules (qui a déjà ruiné d'autres vies).

Avec mes remerciements.